



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°70

Poitiers, le 21 février 2022

Vaccination contre la COVID19 et situation sanitaire dans le département de la Vienne

À la date du 21 février 2022, **348 667 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin** dans le département (79,7 % de couverture vaccinale), **344 218 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet** (78,7 % de couverture vaccinale).

Par ailleurs, 266 353 **personnes ont réalisé un rappel vaccinal** (60,9 % de couverture vaccinale).

La couverture vaccinale par tranche d'âge dans le département de la Vienne :

- Plus de 65 ans : 95 % (1 dose) – 94,1 % en schéma complet – 84,9 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 30–64 ans : 91,1 % (1 dose) – 90,4 % en schéma complet – 74,8 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 18–29 ans : 86,6 % (1 dose) – 85,3 % en schéma complet – 60,2 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 12–17 ans : 85 % (1 dose) – 82,7 % en schéma complet – 14,3 % ont réalisé le rappel vaccinal
- 05-11 ans : 6,1 % (1 dose) – 3,9 % en schéma complet

Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 21/02/2022 :

- Taux d'incidence : 1 015 pour 100 000 habitants (1 896 au 14/02/2022)
- Taux de positivité : 31,3 % (35 % au 14/02/2022)

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 528 pour 100 000 habitants (723 au 14/02/2022)
- Taux de positivité : 19,4 % (19,5 % au 14/02/2022)

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 160 dont 12 en services réanimatoires

Clusters : 65

Depuis le début de l'épidémie, 490 personnes sont décédées des suites de la COVID19 dans la Vienne (368 en milieu hospitalier et 122 en établissements médico-sociaux).

Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle
Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86 000 Poitiers